

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 31 mai 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/04/02/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

2. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph – Compte de l'exercice 2009 – Avis.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, Echevins et FACCO Giorgio, Président du
CPAS ;
MM. MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme BILLIET
Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel,
Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine,
MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, HOFF Jean-
Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION
Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Emet l'avis qu'il y a lieu par **sept voix pour et treize abstentions :**

- D'approuver le compte de la Fabrique d'Eglise Saint-Joseph pour
l'exercice 2009 arrêté par le Conseil de Fabrique aux montants ci-
après :

RECETTES

- ordinaires :	36.044,82.-€
- extraordinaire	6.462,69.-€
TOTAL GENERAL	42.507,51.-€

DEPENSES

- arrêtées par l'Evêque	3.894,41.-€
- ordinaires	27.944,29.-€
TOTAL GENERAL	31.838,70.-€
Boni :	10.668,81.-€

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,